

BRASSERIE DE LA HAUTE-VOLTA (BRAVOLTA)(1962), Bobo-Dioulasso BRAKINA (1992), Ouagadougou BOISSONS RAFRAÎCHISSANTES DU BURKINA FASO (2021)



1955 : création par les Brasseries de Côte-d'Ivoire (BRACODI) d'un dépôt de bières à Bobo-Dioulasso et acquisition d'une petite unité d'embouteillage de boissons gazeuses. Installation des chaînes d'embouteillage à Bobo-Dioulasso (1957), puis Ouagadougou (1959) approvisionnées par conteneurs réfrigérés.

1962 : création de la sarl « Brasserie de la Haute-Volta » (BRAVOLTA) à Bobo-Dioulasso par la SOGEPAL.

H. Faivre, gérant.

1964 : face à une demande croissante, l'atelier d'embouteillage est transformé en brasserie. Lancement de la première bière voltaïque à la marque BRAVOLTA.

La production augmente rapidement (35.000 hl en 1964, 180.000 en 1976).

Exportations au Mali (11.200 hl en 1974)

1974 : création de la SOVOBRA, à Ouagadougou
www.entreprises-coloniales.fr/afrique-occidentale/SOVOBRA.pdf

Dafsa, *Liaisons financières*, 1978, p. 151 :
BRASSERIES ET GLACIERES INTERNATIONALES
33, AVENUE DE WAGRAM, 75017 PARIS

PARTICIPATIONS	
SOGEPAL (GESTION PARTICIP. INDUS. ET ALIMENTAIRES)	40,52
qui détient BRAVOLTA (BRASSERIE DE HAUTE-VOLTA)	96,20

Philippe Stofft

Ingénieur diplômé de l'École de la brasserie de Nancy.

De 1973 à 1984, il dirige la Société des Brasseries de Bouaké (SBB), filiale de Bracodi, puis la Bravolta à Bobo Dioulasso. En 1984, il retourne au Cameroun pour Les Brasseries du Cameroun.

Georges Compaore
L'INDUSTRIALISATION DE LA HAUTE-VOLTA
Université de Bordeaux III
U.E.R. de géographie, 1984

Thèse de doctorat de 3^e cycle en géographie et écologie tropicales
sous la direction de M. Pierre Vennetier, directeur de recherches au C.N.R.S.
CEGET-Talence

[99] À l'exception du sucre fourni par la Société sucrière de Haute-Volta (SOSUHV) pour la fabrication des boissons gazeuses, toutes les matières premières sont importées d'Europe ou du Moyen-Orient. La brasserie produit deux sortes de bière : une bière standard appelée « BRAVOLTA » et une bière de luxe, la « FLAG » que viennent s'ajouter une série de boissons gazeuses : Tonic, Coca-Cola, Judor, Fanta, Youki-Soda.

Elle fournit également à la consommation urbaine de la glace alimentaire et du sirop. La BRAVOLTA emploie 224 personnes réparties dans une quinzaine de services. Cet effectif n'a qu'une valeur relative car elle fait souvent appel à des ouvriers saisonniers ou temporaires dont le nombre n'est jamais fixe. Le travail à l'usine est assuré normalement par trois équipes de vingt-deux personnes, mais des modifications interviennent quelquefois. Les productions sont en constante progression, mais celle de la bière est beaucoup plus importante.

Il en est de même pour la capacité de production de la bière qui passe de 180.000 hl en 1974 à 300.000 hl à partir de 1980, alors que celle des boissons gazeuses s'élève à 200.000 hl.

La BRAVOLTA utilise au maximum ses installations : 270.000 hl de bière produite, 150.000 hl de boissons gazeuses. Ceci est la preuve que cette entreprise est assez dynamique. Elle réalise d'ailleurs d'importants bénéfices (150 millions de F. CFA en 1980). Tout comme la SHSHV, elle est un héritage colonial. Fort de cette ancienneté riche en expériences et jouissant jusqu'à ces dernières années d'un [100] certain monopole, elle a su s'implanter solidement dans les villes et les campagnes. De ce fait, elle a pu tisser un réseau de distribution de ses produits dans les centres urbains et semi-urbains importants du pays. Mais la création de la Société Voltaïque de Brasserie (SOVOBRA) en 1977, à Ouagadougou, a quelque peu limité ses zones traditionnelles de vente. Néanmoins, l'accroissement de la capacité de production de l'usine en 1977, est sans conteste l'assurance que, malgré l'implantation de la SOVOBRA, la BRAVOLTA ne

paraît nullement affectée par la baisse de ses activités. Mieux, l'augmentation de la consommation est telle que même avec l'extension qu'elle vient de réaliser la part du marché qui lui est réservée est loin d'être satisfaisante.

TABLEAU XI — Les productions de bières, boissons gazeuses, sirop et glace

Années	Bière (hl)	Boissons gazeuses (t)	Sirop (hl)	Glace (t)
1972-1973	78.000	50.000	490	9.400
1973-1974	137.000	68.000	—	12.900
1974-1975	180.000	120.000	—	7,5
1975-1976	183.571	82.227	—	14.235
1976-1977	270.968	84.920	2 320	15.959
1977-1978	207.128	79.013	174	16.842
1978-1979	262.700	78.800	200,76	13.520
1979-1980	286.812	105.844	—	13.527
1980-1981	264.441	90.522	—	10.525

Source : Service commercial BRAVOLTA.

1984 : après la révolution d'août 1983, la BRAVOLTA devient BRAKINA et la SOVOBRA, SOBBRA

1984 (avril) : les BGI absorbent la Sogepal.

1990 (janvier) : Castel rachète les Brasseries et glaciers internationales

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Brasseries_glacieres_internationales.pdf

<http://www.chafb.org/historique/>

Club des hommes d'affaires franco-burkinabè (CHAFB).

Marc BEAUQUESNE, directeur général de la BRAKINA

1^{er} président du club (janvier 1990)

1992 : BRAKINA absorbe la SOBBRA (ex-Société voltaïque de brasserie)

1994 (1^{er} juillet) : création de la Société de distribution de boissons (SODIBO).

Burkina Faso : Jeu promo Coca Cola
Des bourses d'étude déjà gagnées
par Agnan Kayorgo
fr.allafrica.com 16 septembre 2002

Depuis samedi 14 septembre 2002, on connaît les heureux gagnants du jeu promo dénommé « Rafraîchis ton avenir avec Coca Cola ». Une cérémonie de remise des prix aux lauréats a eu lieu dans l'enceinte de l'usine Brakina à Kossodo, en présence du directeur général de l'entreprise Coca Cola-Burkina, M. Jean-Marie Grosbois, entouré de ses plus proches collaborateurs.

La cérémonie de remise de prix du 14 septembre dernier a concerné la série des gros lots, à savoir les bourses d'études d'un montant de 100.000 F CFA et de 300.000 F CFA. Au total, la chance a souri à 9 personnes dont 6 ont reçu chacune un chèque de 100.000 F CFA comme bourse d'études et les trois autres, 300.000 F CFA chacune, également en chèque. La remise des chèques s'est déroulée sous la supervision de M^e Dao qui procédait à la vérification de l'identité des gagnants.

Dans cette lettre ouverte adressée au Ministre du Travail, de l'emploi et la jeunesse et à Pierre CASTEL, des travailleurs apportent leur "soutien ferme" aux délégués du personnel de BRAKINA et SODIBO
lefaso.net/ 17 février 2004

Nous sommes un groupe de travailleurs de BRAKINA et SODIBO et très respectueusement, nous venons, par la présente, vous rendre compte, tout en informant l'opinion nationale, de la situation de conflit créée et entretenue à BRAKINA et SODIBO de par la volonté, les paroles et comportement, de monsieur Jean-Luc GIBERT, directeur général.

Lorsque monsieur Jean-Luc GIBERT succédait, il y a six mois, à monsieur Jean-Marie GROSBOIS à la direction générale des Brasseries du Burkina, nous nous attendions à un *plus* dans la gestion des biens et des hommes. Aujourd'hui, nous sommes brutalement surpris de constater que monsieur Jean-Luc GIBERT nous a éloignés de ces objectifs patiemment et humblement construits par monsieur Jean-Marie GROSBOIS après une ébauche de monsieur Daniel DEFORGE, le successeur du tristement célèbre Marc BEAUQUENES.

De la très mauvaise gestion administrative

Depuis sa prise de fonction, Monsieur Jean-Luc GIBERT n'a tenu aucun conseil de cadres. Aucune réunion n'a été initiée par lui, pour donner ou apprécier les orientations et la politique économique ou sociale de l'entreprise. De manière dictatoriale ou digne d'une autorité moyenâgeuse, il a tout ramené à sa seule personne décidant de la production, de la maintenance, de la commercialisation et de la comptabilité. Cela est de la méfiance et du mépris pour les autres.

Toutefois, il paraît que monsieur GIBERT bénéficie de la complicité sinon de la trahison d'un (1) cadre africain. Nous profitons mettre en garde ce mouchard et opportuniste. Voyez vous-même ces quelques exemples :

- ▶ Dès son arrivée, il a renvoyé coup sur coup six (6) cuisiniers burkinabè qui ne lui auraient pas donné satisfaction. Il a fait venir son cuisinier du Togo.

- ▶ Le 31 décembre dernier, le directeur des ressources humaines et des relations extérieures humilié, méprisé par monsieur GIBERT, est poussé à la démission. À ce jour, aucun signe n'est donné pour le remplacer.

► Le 31 décembre dernier, le chef du personnel de Bobo est admis à la retraite. À ce jour pas de remplaçant.

► Début janvier 2004, monsieur GIBERT se sépare de sa secrétaire de direction sous prétexte qu'il n'en a pas besoin et qu'il travaille sans problème avec Internet. Aux dernières nouvelles, il aurait recruté une Nigérienne pour la remplacer.

► Courant janvier 2004, des affectations arbitraires tous azimuts de cadres supérieurs et agents subalternes. Un cadre est même poursuivi à la gendarmerie au prétexte fallacieux de suspecter d'être l'auteur d'un écrit anonyme dénonçant un autre cadre africain (mouchard et valet de monsieur GIBERT).

Comment peut-on remplacer des Burkinabè par des Togolais, des Nigériens ? Nous n'avons rien contre les autres nationalités mais quand même ! Monsieur GIBERT ne sait-il pas que l'administration est une continuité ? Son devoir est de faire mieux et non de détruire !

Du mépris des acquis sociaux des travailleurs

Ayant pris fonction moins de deux (2) ans après le tristement célèbre Marc BEAUQUENES à la Direction générale de BRAKINA et SODIBO, monsieur Jean-Marie GROSBOIS en six ans a su entretenir et renforcer la paix et la cohésion sociale dans les Brasseries. Malgré ses grandes relations aux plans social et politique, tout en œuvrant à l'expansion de l'entreprise en témoigne sa taille actuelle, monsieur GROSBOIS a réussi à aider les brasseurs à mettre en place les trois (3) structures suivantes : une mutuelle dénommée MTBS, un comité d'entreprise de lutte contre les IST/SIDA et une amicale des retraités, toutes structures bien opérationnelles.

Depuis sa prise de fonction, monsieur GIBERT est indifférent sinon hostile à ces structures. Il nous est revenu qu'il veut les supprimer purement et simplement. Pour les activités des délégués du personnel, monsieur GROSBOIS avait conclu un protocole accordant une subvention aux premiers. Pour monsieur GIBERT, ces activités sont le désordre. Quel comble ou plutôt quel culot pour un monsieur du pays berceau des droits de l'homme où de telles organisations sont respectées ! ! !

Sa remise en cause d'un crédit interne pour urgence sanitaire a entraîné la mort d'un travailleur, trois mois après son arrivée. [Monsieur GIBERT a un mépris total pour les ouvriers et les employés, illettrés pour la plupart.](#) Et pourtant, ce sont ces mêmes illettrés qui ont fait de BRAVOLTA et de SOVOBRA ce qu'elles sont aujourd'hui : BRAKINA et SODIBO. Alors ? Alors ? De qui se moque-t-il, qui veut-il abuser ?

De l'injure faite au pays des hommes intègres

En remplaçant monsieur GROSBOIS, monsieur GIBERT hérite d'une entreprise en plein essor dans tous ses compartiments : production, maintenance, finance et ressources humaines.

Hélas ! Monsieur GIBERT ne voit partout que le désordre. Le désordre pourrait-il réaliser l'entreprise dont il a aujourd'hui la destinée ?

Pire ! s'en prenant à pas mal de travailleurs il s'est exclamé : « Ici, au Burkina, c'est le bordel partout ! ». Trop, c'est trop. Nous ne pouvons admettre cette injure faite à notre pays dont nous sommes fiers depuis toujours.

En conclusion :

► Nous soutenons fermement les délégués du personnel qui au nom des travailleurs demandent le départ de monsieur GIBERT, manifestement mal intentionné. Qu'un autre directeur général nous soit nommé. Nous sommes mobilisés et organisés pour le départ définitif de monsieur GIBERT de BRAKINA et SODIBO. S'il le faut, nous offrirons nos larmes, notre sang et même notre vie pour cela.

► Nous condamnons toutes les complicités avec monsieur GIBERT. Au premier rang, ce cadre africain, opportuniste, véritable collabo de monsieur GIBERT. Nous condamnons, ce gendarme - député - opérateur économique, opportuniste sans

scrupule qui croit pouvoir depuis Marc BEAUQUENES manipulé à ses fins personnelles les gendarmes, policiers, avocats et consorts. Ce Monsieur gagnerait à se retirer de nos affaires, sinon

Nous condamnons ces deux ou trois délégués du personnel traîtres qui collaborent avec le cadre africain et le gendarme opportuniste. Ils gagnent cellulaires, bons d'essences, boissons et argent. Les travailleurs les connaissent et les tiennent à l'œil.

► Nous lançons un appel vibrant à toutes les autorités, organisations et opinions soucieuses de la préservation de la paix, du développement économique de BRAKINA et SODIBO à soutenir les patriotes des Brasseries pour le départ de monsieur GIBERT et le respect de nos institutions sociales et républicaines. Force ne doit pas être au mensonge, au pillage du patrimoine collectif, au mépris du travailleur et de son pays.

Nous faisons confiance à la terre sacrée de KOSSODO, à la terre libre du BURKINA FASO !

La lutte continue.

Pour le Groupe
Cyprien NANEMA

Marc Pozmentier : « Le prix de la bière n'a pas augmenté »
<https://lefaso.net/3> décembre 2009

Depuis le 1^{er} décembre 2009, les consommateurs ont remarqué une augmentation sur les coûts des boissons gazeuses et de la bière. Certains accusaient les Brasseries du Burkina (Brakina) de faire une spéculation à l'approche des fêtes de fin d'année. Ce que réfute Marc Pozmentier, le directeur général de la société, qui donne des explications sur cette hausse de prix que les consommateurs ont pu constater.

- Faszine.com : Les prix des boissons, notamment ceux de la bière ont augmenté, qu'en est-il exactement au niveau de la Brakina ?

Marc Pozmentier : Seuls les prix des boissons gazeuses, notamment la gamme Youki, Coca Cola, Fanta et Sprite ont augmenté. Il faut savoir qu'il n'y a pas eu d'augmentation sur ces produits depuis février 2003, alors que depuis cette date, il y a eu la vie chère, et une hausse générale des prix. C'est le cas du sucre, qui, depuis le 1^{er} janvier 2009, a subi 93 % d'augmentation sur le cours mondial, pour ne prendre que cet exemple qui est le plus parlant pour l'ensemble des consommateurs, parce qu'ils le vivent au quotidien. Cela a des répercussions non négligeables sur nos coûts de fabrication et à un moment donné, nous sommes malheureusement obligés de le répercuter sur nos produits.

- Est-ce uniquement le coût élevé du sucre qui justifie cette augmentation ou y a-t-il d'autres raisons ?

Le sucre fait partie intégrante des boissons gazeuses, et constitue une grande partie du coût de revient du produit. Il y a aussi l'historique parce que cela fera bientôt sept ans que le sucre, l'énergie, l'ensemble du coût de la vie ont augmenté. On se retrouve dans une situation telle que si on veut poursuivre notre politique d'investissement visant à améliorer la qualité de travail et à maintenir la qualité parfaite de nos produits, il nous faut des moyens donc des marges.

- La hausse générale des prix a commencé il y a déjà quelques années. Pourquoi c'est maintenant que la Brakina décide d'augmenter le prix de certains de ses produits ?

Parce que nous sommes arrivés à un point critique. Nous avons maintenu, autant que nous le pouvions, les prix qui étaient pratiqués jusqu'au matin du 1^{er} décembre 2009. Mais à un moment donné, nous sommes arrivés à une limite que nous ne pouvions plus franchir sans mettre la stabilité de l'entreprise en péril, et mettre en danger la pérennité de notre société et de l'ensemble des acteurs qui travaillent directement ou

indirectement avec nous. À ce moment, il faut bien prendre une décision. Et elle avait été prise pour décembre, raison pour laquelle cela a été fait.

- De combien ont augmenté ces boissons gazeuses ?

Il faut compter 50 francs CFA par bouteille.

- Pourtant, en faisant le tour des bars et maquis, on se rend compte que les prix ont bel et bien augmenté depuis hier, y compris ceux de la bière. Est-ce le fait des spéculateurs ?

Malheureusement il y a toujours des gens mal intentionnés dans ce genre de situation. Le Burkina fait partie des pays qui, à juste titre, ont libéralisé les prix sur le marché. Chacun est donc libre de faire ce qu'il veut. Mais le consommateur est aussi libre de choisir son point de vente ou son bar. Aujourd'hui, les recommandations et les prix conseillés par la Société de distribution de boissons (Sodibo) sont de 50 francs CFA supplémentaires sur les coûts habituels des boissons gazeuses. C'est donc aux consommateurs de fuir les établissements qui ne tiennent pas compte de ces prix conseillés. Il y a suffisamment de bars et de maquis pour leur permettre d'aller là où les prix sont raisonnables.

- Et pour ce qui concerne le prix de la bière ?

Pour la précision, il n'y a pas eu d'augmentation en tant que tel sur le prix de la bière, il y a simplement eu une nouvelle segmentation marketing que nous avons voulu plus cohérente. Cette nouvelle segmentation va nous permettre d'élargir notre offre afin d'apporter plus de choix aux consommateurs BURKINABE. Je demande aux consommateurs de bien s'en assurer, car le prix de la Sobbra, qui est la bière historique du Burkina et la plus consommée dans le pays, n'a pas augmenté, cette bière n'a pas été touchée. La bouteille de Brakina a subi un petit relookage que tout le monde a déjà constaté dans les maquis. On est en train de la rendre plus belle et plus attrayante. Les consommateurs doivent s'assurer que la Sobbra n'a pas bougé. La Brakina aura un petit décrochage d'à peu près 50 francs CFA par rapport à la Sobbra, ce qui n'était pas le cas jusqu'à maintenant.

- Pouvez-vous être un peu plus précis sur cette nouvelle segmentation dont vous parlez ?

Vous savez que la Brakina et la Sobbra, étaient deux bières d'entrée de gamme, positionnées sur le même tarif et qui, aujourd'hui, sont légèrement décrochées pour des raisons que j'ai expliquées tout à l'heure. C'est une stratégie marketing voulue par l'ensemble du groupe dans toute l'Afrique où nous avons revu toute la stratégie de positionnement des marques. Nous allons pouvoir retravailler le développement de notre offre pour mieux répondre aux attentes des consommateurs qui veulent de la nouveauté. Ils nous l'ont prouvé avec Beaufort qui a été lancé il y a un an, et qui fait aujourd'hui partie intégrante du paysage Burkinabè. Nous nous en félicitons et nous remercions l'ensemble des consommateurs.

- L'année dernière, il y a également eu une augmentation à l'approche des fêtes de fin d'année...

L'année dernière, nous avons malheureusement été obligés d'augmenter le prix des bières, mais nous n'avons pas touché aux boissons gazeuses. Ce n'était pas voulu parce qu'on ne s'attendait pas à ce que le sucre fasse un tel bond sur le marché en cette année 2009. Autrement, nous aurions augmenté tous les prix l'année dernière, et éviter ainsi des malentendus, de la désinformation en cette période de fête. En 2008 nous avons augmenté seulement le prix de nos bières à cause de l'envolée des coûts des matières premières, particulièrement du malt qui est la principale matière première servant à la fabrication de la bière, et qui avait subi 45 à 50 % de hausse dans le courant 2008. Nous étions obligés de rectifier les prix pour nous permettre d'assurer notre politique d'investissement qui est aussi aujourd'hui, je pense, assez dynamique. Sur cinq ans, la Brakina-Sodibo a investi environ 25 milliards de francs CFA, dont 80 % dans l'outil de production, ce qui n'est pas rien.

- En somme l'augmentation n'est pas liée aux fêtes de fin d'année ?

Non, je tiens à rassurer tout le monde, elle n'est pas due aux fêtes de fin d'année. Nous n'agissons pas comme certains commerçants qui profitent de l'approche du Ramadan ou des périodes un peu chargées pour faire des augmentations. À ce jour, la politique du groupe, c'était de faire une augmentation à partir du 1^{er} décembre sur l'ensemble du territoire. Nous ne sommes pas d'ailleurs le seul territoire de la sous région à être obligé de faire cela.

Sit-in des grossistes de la BRAKINA : Si ça dure, la bière manquera
lefaso.net 22 avril 2010

Les grossistes des Brasseries du Burkina Faso (BRAKINA) sont en colère contre leur partenaire qu'ils accusent de couper leur ristourne au profit de la Société de distribution des boissons (SODIBO). Ils ont observé un sit-in hier à Kossodo à côté de l'usine.

« C'est son problème contractuel, parce que notre partenaire ne respecte pas ses obligations. BRAKINA a augmenté le prix des boissons et, paradoxalement, a revu nos ristournes à la baisse. Depuis l'existence de la société, nous avons toujours bénéficié d'un crédit annuel appelé crédit de campagne, mais en 2007, ils y ont mis fin en nous demandant d'aller voir les banques alors qu'ils rejettent nos cautions.

Ils ont institué un transporteur unique alors que nous avons des véhicules non encore amortis et du personnel pour nous enlever la boisson jusqu'à nos caves. Toutes ces réformes sont en faveur de la SODIBO qui est une société fictive qui nous fait une concurrence déloyale et à cause d'elle, le prix des boissons est élevé. Selon leur logique, le travail du grossiste confine à l'esclavage. »

C'est en ces termes que nous a résumé la situation la secrétaire générale du Syndicat national des grossistes en boisson (SYNAGROB), qui avait à ses côtés son adjoint, Amed Saïd Ouédraogo.

Selon eux, avant les grossistes avaient 245 F par casier de bière et 180 F pour celui de la sucrerie sur un lot de 10.000 casiers, toutes boissons confondues. Mais maintenant, il faut forcément vendre 2.000 casiers de SOBBRA pour avoir 40 F de ristourne par casier et s'il y a un seul casier qui manque pour faire les 2.000, le grossiste n'a rien.

Ils dénoncent aussi le manque des produits qui ne leur permet pas de travailler comme il se doit. Ils disent être prêts à aller jusqu'au bout même si la bière va manquer en ville.

Le directeur général de BRAKINA, Marc Pozmentier, que nous avons rencontré, estime que ce n'est pas le moment de polémiquer, même s'il reconnaît l'existence des problèmes. Selon lui, le fil du dialogue n'est pas encore rompu pour faire place au sit-in.

Sur la non-disponibilité des boissons, il a souligné que ce problème est maintenant résolu parce que les machines, qui étaient en réparation, sont aujourd'hui fonctionnelles.

Abdou Karim Sawadogo
L'Observateur Paalga

CRISE À LA BRAKINA : C'est le fameux transport unique qui coince
par Samuel BOUDA
<https://lefaso.net/> 4 juillet 2012

L'auteur du point de vue ci-dessous revient sur la crise que traverse la Brakina. En plus de quelques boissons qui, selon lui, bien qu'appréciées des Burkinabè, manquent sur la place du marché, il y a un autre problème de transport unique qui fait grincer les dents.

Le Burkina Faso fait partie des pays les plus pauvres au monde. Il fait face à des contraintes majeures dans le développement des capacités de production et n'est pas encore en mesure de tirer les bénéfices de la mondialisation et des flux d'investissement étranger direct. Son enclavement, les problèmes d'infrastructures et la faiblesse du capital humain sont des contraintes importantes au développement du secteur privé. Le pays est encore essentiellement rural et agricole, et les industries de transformation et les services (hors administration publique) sont peu développés. Une grande partie de la population s'adonne, en plus de l'agriculture et de l'élevage, au commerce de marchandises diverses.

Au Burkina Faso, les activités du tertiaire, composées du commerce, de l'apport des administrations publiques comme privées, des services de prestations intellectuelles contribuent pour près de 50 % au PIB. Les Brasseries du Burkina (BRAKINA) se présentent depuis des années déjà comme une entreprise porteuse dans le paysage économique burkinabè. Cette brasserie produit des boissons (alcoolisées et sucrées) bien appréciées des Burkinabè. Les bières les plus appréciées des Ouagalais sont : SOBBRA (bière locale), BRAKINA (bière locale), Flag et Guinness (bières que tout le monde connaît), Beaufort et j'en passe. Bien que l'eau soit la boisson la plus répandue, les boissons citées plus haut sont beaucoup consommées dans les villes comme dans les campagnes.

Si la BRAKINA a, dans le passé, su satisfaire la population burkinabè en boissons, aujourd'hui, cette même société est confrontée à un problème de ruptures fréquentes. C'est le cas, par exemple, des produits tels : SOBBRA, Guinness, Coca Cola, Fanta. Ce sont pourtant des produits bien appréciés par les Burkinabè. L'année dernière, les premiers responsables de l'usine avaient justifié ces ruptures par le manque d'emballages et avaient pris des mesures pour que tout rentre dans l'ordre. Le constat est toujours le même une année après. Les Ouagalais, pour ne pas dire le Burkinabè, cherchent toujours les raisons de ces ruptures. Certains détenteurs de débit de boissons (bars, buvettes, maquis...) s'en prennent à leurs fournisseurs qui sont les grossistes (détenteurs de cave).

On se pose alors la question : la société (BRAKINA) a-t-elle réellement résolu le problème d'emballages pour la production suffisante de boissons pour la population ? Ou les responsables avaient utilisé le motif d'emballages comme prétexte pour calmer les ardeurs des grossistes et des détenteurs des débits de boissons ? Les consommateurs attendent toujours et espèrent que ce problème de rupture sera rapidement résolu.

S'il y a un autre problème à l'usine (BRAKINA) qui suscite l'attention de tous, c'est ce fameux projet de "transporteur unique". Pour les novices, ce projet consiste à desservir tous les grossistes de la ville de Ouagadougou et du Burkina entier par un et un seul distributeur (une et une seule personne). Et de quel distributeur s'agit-il ? Suivez mon regard.

Ce projet serait bien si on était à l'état initial de l'usine. Mais après plusieurs années, les différents grossistes ont, à la sueur de leur front, acquis des remorques, recruté des employés (chauffeurs et apprentis) qui, depuis des années, travaillent avec eux. Il serait donc difficile voire inadmissible que ces grossistes leur disent au revoir parce qu'un puissant homme veut leur imposer un transport unique. À supposer que le transport unique venait à être accepté par les grossistes, les questions suivantes méritent alors d'être posées : Que feront-ils de leurs camions ? (certainement les revendre à celui qui en a besoin) Que feront-ils de leurs employés (chauffeurs et apprentis) ?

Quand nous pensons que plus de 80 % des chauffeurs et apprentis sont mariés, ont des enfants dont certains sont à l'école et comptent sur le soutien financier de leurs parents pour poursuivre leurs études ; quand nous pensons que **la plupart de ces chauffeurs et apprentis n'ont pas fait l'école** et qu'ils ont obtenu leur emploi par la force des choses ; quand nous savons que le marché de l'emploi est saturé et qu'**il est difficile, même très difficile pour un diplômé d'obtenir du travail**, *a fortiori* les non-diplômés et les illettrés ; quand nous savons qu'aujourd'hui, l'individualisme a pris le dessus des choses dans nos villes voire dans nos campagnes et qu'on a du mal à tendre la main à son petit frère sa petite sœur ; quand nous savons que Ouagadougou compte plus de 110 cavistes et que chaque caviste dispose d'au moins deux camions de transport pour le servir en boissons, et que pour chaque camion, il faut deux personnes (un chauffeur et un apprenti), on fait rapidement un petit calcul : 2 x 2 font 4 personnes au moins par caves ; 4 x 110 font 440 personnes au moins pour la seule ville de Ouagadougou. Si 80 % de ce personnel sont mariés, on a 80 % x 440, ce qui fait 352 épouses. Si chaque couple a au moins deux enfants, on se retrouve facilement à plus de mille (1.400) personnes qui se retrouveront du jour au lendemain sans nourriture parce que le chef de famille ne travaille plus.

Quand nous savons que dans la plupart des services burkinabè (publics comme privés), le salaire du personnel ne leur permet pas d'épargner parce qu'insuffisant pour couvrir les besoins mensuels ; quand nous savons que le président du Faso *himself* prône la création d'emplois et que le ministère de la Jeunesse, de la formation professionnelle et de l'emploi en fait son plan de bataille. Nous demandons à la BRAKINA de surseoir à ce projet afin d'épargner la famine à cette frange de la population déjà affamée. Les cavistes ont rejeté en bloc le projet depuis son début ; mais la BRAKINA s'est entêtée et continue parce que force lui revient.

Ce n'est pas seulement aux grossistes que vous vous en prenez, mais aussi à un millier de personnes qui seront obligées de passer de porte en porte pour chercher de quoi subvenir à leurs besoins. Monsieur Marc Pozmentier, vous avez probablement l'accord du ministère du commerce, parce que l'année dernière, vous affirmiez : « Ce changement ne se fera pas de sitôt, et les associations ont commencé tant avec le ministère du Commerce qu'avec les grossistes et tout se fera dans le dialogue et la cohésion. » (*Le Pays* du 11/03/2011).

Que s'est-il réellement passé si aujourd'hui on est en sens unique ? Vous êtes prêts à mettre en application ce projet alors que les grossistes le rejettent toujours. Nous demandons aux premiers responsables de notre cher Faso de plaider en faveur des cavistes afin que ce projet de transport unique soit annulé. La vie est déjà chère et on n'arrive pas à s'en sortir. Qu'advient-il si toutefois plus de 440 personnes venaient à être remerciées dans cette ville de Ouagadougou. Les efforts individuels des cavistes ne pourront amener la BRAKINA à renoncer à son projet. C'est pourquoi nous attirons l'attention du gouvernement afin qu'il se penche sur cette affaire et qu'une solution idoine soit trouvée.

Rentrée syndicale

Aimé Nikièma : Filsah, Zéphirin Diabré, chefs coutumiers... sur la sellette
<https://lefaso.net/> vendredi 15 novembre 2013

« La majorité des gouvernants de la 4e république ont été pour la plus part des grévistes sinon des organisateurs de grèves ; Monsieur les chefs coutumiers où et avec qui pensez-vous que les enfants ont appris la violence ? Le Chef de file de l'opposition n'est rien d'autre qu'un disciple viscéral de l'impérialisme... ». Ce sont là quelques

déclarations « chocs » prononcées à l'occasion de la 19e rentrée syndicale Aimée Nikiéma. À Bobo-Dioulasso, la bourse du travail a servi de cadre aux membres et sympathisants de la CGTB dans la matinée du jeudi 14 novembre 2013.

« Syndicalisme et politique », c'est le thème de la 19e rentrée syndicale Aimée Nikiéma. Rappelons-le, le Dr Aimé Nikiéma et Issouf Traoré ont perdu la vie le 14 novembre 1992 suite à un accident de la circulation, alors qu'ils partaient à Diébougou pour y animer une conférence sur les droits humains. Membre fondateur et responsable de plusieurs structures syndicales, Aimé Nikiéma s'est fait remarquer aux yeux de ses camarades par sa vie militante, son combat pour son peuple... C'est pourquoi depuis le 14 novembre 1999, les rentrées syndicales de la CGTB lui sont dédiées. Cette année, la section régionale des Hauts-Bassins de la CGTB et ses invités se sont retrouvés à la bourse du travail, avec deux points majeurs au menu : les discours des syndicats invités et de la CGTB, et les travaux de préparation de la 6^e session ordinaire de la CGTB.

Zéphirin Diabré, valet viscéral de l'impérialisme ?

Du Syndicat national des enseignants africains du Burkina (SNEAB) à l'Association nationale des enseignants du Burkina (ANEB) en passant par la Coalition contre la vie chère (CCVC), les discours ont fait un tour d'horizon des conséquences néfastes du monde capitaliste et néolibéral. Persécuteurs des peuples selon les intervenants, le monde néo-libéral est le mal. Ci fait que la boutade de Tolé Sagnon « *On ne va pas changer pour changer* » a été largement élucidée. Pour la CGTB et pour l'ANEB, le Chef de file de l'opposition politique burkinabè, Zéphirin Diabré a montré son vrai visage à la suite de la marche du 20 juillet 2013. Qualifié de « *valet viscéral de l'impérialisme* », Zéphirin Diabré n'est certainement pas l'alternative au départ du régime de Blaise Compaoré vus des syndicalistes. Car pour la CGTB, le mal du Burkina n'est pas une question de régime mais de système de gouvernance. Raison pour laquelle, le réveil du peuples est demandé pour mener la véritable lutte « *... Car la véritable lutte à mener et qui vaille aujourd'hui par sa dimension salvatrice, c'est celle pour un changement qualitatif, profond, et pérenne pour notre peuple* ».



À l'endroit de la Filsah

Encore dans le viseur de la Centrale générale des travailleurs du Burkina pour le licenciement annoncé de près de 62 travailleurs dont 10 délégués syndicaux, la Filsah

est décidément l'entreprise qui tourmente la CGT-B Hauts-Bassins. Selon Bakary Millogo, le secrétaire général de la CGTB/Hauts-Bassins, l'acharnement de la direction générale de la Filsah ne peut s'expliquer que par sa cuisante défaite lors des élections du personnel du 3 juillet 2013. « Depuis les élections des délégués du personnel intervenues le 3 juillet 2013 où la CGT-B a obtenu cinq (5) sièges sur les sept (7) alors que l'on lui donnait à peine deux (2), les travailleurs soupçonnés d'être de la CGT-B, font l'objet de décisions discriminatoires dans l'organisation et l'exécution du travail. C'est avec cet état d'esprit que le 5 novembre 2013, la direction générale de la Filsah à travers son DRH, Moussa Fofana, fomentent un complot cousu de fil blanc et sous-tendu de provocations grossières autour du licenciement de Béma Sékongo, le seul cadre de Filsah militant de la CGT-B ». S'adressant à l'administration de la Filsah, Bakary Millogo s'est exprimé en ces termes : « que la direction générale de la Filsah se le tienne pour dit : avant elle, [Patrick Ledey, ex-directeur général de la Sofapil](#), [Marc Beauquesne, ex-directeur général de la Brakina](#), [Lazare Soré, président général de la Sap](#), [Kam Ollé ex-directeur général de la Sifa](#) avaient juré de liquider la CGT-B dans la zone industrielle de Bobo-Dioulasso ». C'est en empruntant Frédéric Engels, éducateur du prolétariat que Bakary Millogo a fermé la page Filsah de son intervention : « Lorsqu'un individu cause à autrui un préjudice tel qu'il entraîne la mort, nous appelons cela un homicide, si l'auteur sait à l'avance que son geste entraînera la mort, nous appelons son acte un meurtre. Mais lorsque la société met des centaines de prolétaires dans une situation telle qu'ils sont nécessairement exposés à une mort prématurée et anormale, à une mort aussi violente que la mort par l'épée ou par balle, lorsqu'elle ôte à des milliers d'être les moyens indispensables, leur imposant d'autres conditions de vie telles qu'il leur est impossible de subsister, lorsqu'elle contraint par le bras puissant de la loi à demeurer dans cette situation jusqu'à ce que mort s'en suive, c'est bien un meurtre. C'est contre ce meurtre que la classe ouvrière réagit depuis toujours. Car face à un meurtrier, toute personne sensée accorde le droit de la légitime défense à l'agressé ».

À l'endroit des chefs coutumiers

Les déclarations médiatiques des religieux et chefs coutumiers sur l'incivisme que l'on trouve grandissant au Burkina Faso a du mal à passer à la CGT-B. Dans son message, Bakary Millogo a laissé entendre que l'incivisme ne se résume pas à l'organisation d'une grève, à manifester sur la voie publique ou à s'attaquer aux symboles de l'État. Pour lui, « l'incivisme va au-delà de cette considération subjective sinon la majorité des gouvernants de la 4^e république, ont été pour la plus part des grévistes sinon des organisateurs de grève. Comment qualifier l'acte ayant fait gicler tout le sang depuis le coup d'État du 15 octobre 1987 ? Ce torrent de sang burkinabè n'émeut aucunement nos chefs coutumiers, chefs religieux et consorts. Ce qui les empêche de dormir, ce sont les feux tricolores cassés, les lampadaires cassés, les 4x4 brûlés. Messieurs, les chefs, où et avec qui pensez-vous que ont appris la violence. C'est ce même pouvoir qui a appris aux enfants que seule la violence paie. Dans ce pays, pour être écouté, il faut user de la violence. C'est ce qu'enseignent les dignitaires de ce régime. Alors, adressez-vous à ceux qui manquent de dévouement à la collectivité, qui manquent de civisme et laissez nos enfants tranquille. »

Ousséni BANCE
Lefaso.net

BRAFASO VICTIME DE BRAKINA ? À voir...

L'État et BRAFASO : beaucoup de milliards injectés
mais le bout du tunnel se fait attendre
d'après <https://lefaso.net/> 29 juin 2014

Les Brasseries du Faso (BRAFASO). Cette enseigne est en passe de passer aux oubliettes. Peu de papilles se souviennent encore du goût de ses boissons tant ses produits ont disparu du marché depuis belle lurette. L'entreprise qui a connu des difficultés a frôlé la liquidation in extremis. L'État a déboursé plus de 20 milliards de F CFA pour tirer cette brasserie des griffes de ses créanciers. Cette mesure de sauvetage, qui devrait aboutir à terme à la relance des activités de BRAFASO, semble avoir un goût d'inachevé car rien ne présage la reprise des activités dans un court ou moyen terme. Mais pourquoi donc avoir saigné le trésor public pour un tel résultat ?

Si BRAFASO devait conter son histoire, elle dirait qu' « il était une fois une société qui avait voulu instaurer la concurrence dans un domaine dominé par les multinationales. Mal lui en prit... »

Les machines de l'usine ont tourné à peine quatre ans, soit de 2004 à 2008. Puis, plus rien. La société s'est enlue dans des procédures judiciaires. Les difficultés financières qui ont compromis la continuité de son exploitation étaient telles que BRAFASO a été admise en redressement judiciaire par le tribunal de commerce de Ouagadougou par jugement n° 129/2011 du 5 juillet 2011. Elle a été mise en liquidation des biens par la Cour d'appel de Ouagadougou par arrêt n° 038 du 12 août 2011, et ce, sur appel de ses principaux créanciers.

C'est à ce moment-là que le PDG, Panguéba Mohamed Sogli, a envoyé des signaux de détresse en direction de l'État. Le 13 septembre 2011, le Premier ministre, Luc Adolphe Tiao, s'est déplacé sur le site de l'usine à Komsilga pour visiter les installations. Cette visite a été suivie d'effet car, lors du conseil des ministres du 11 janvier 2012, le ministre de l'Economie et des Finances a fait au conseil une communication orale relative à l'apurement des créances de la société BRAFASO.

« Au regard des difficultés qu'éprouve BRAFASO pour honorer ses engagements financiers vis-à-vis de ses partenaires, [l'État s'engage à racheter la totalité des créances](#).

L'action du gouvernement devra permettre le démarrage des activités de production et de préserver les emplois, gage de stabilité sociale. » Ainsi était libellé le communiqué qui n'était que l'officialisation de l'accord cadre qui a été signé entre l'État et BRAFASO S.A. le 23 décembre 2011. Entre 2011 et 2012, l'État a débloqué au total 23 974 836 420 F CFA pour régler 28 créanciers.

La banque UBA (ex BIB) a reçu à elle seule 16.150.651. 027 F CFA. La SONABEL, quant à elle, recevait 50.855.895 F CFA. La Direction générale des impôts (DGI) s'en tirait avec 411.194 946 F CFA tandis que la CNSS empochait ses 705.261.556 F CFA.

Le 18 juillet 2012, l'État a nommé un coordonnateur chargé de la relance des activités de BRAFASO en la personne de Adama Zerbo, conseiller des affaires économiques au ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat. Un comité interministériel chargé du suivi du dossier a également été mis en place.

Paradoxe dans la conduite du dossier

L'engagement de l'État envers Brafaso comportait deux étapes : le rachat de ses créances et la relance de ses activités. La première étape a été bouclée en l'espace d'un an. Toutes les créances d'environ 24 milliards ont été payées entre janvier et décembre 2012. L'extinction du passif implique en principe la clôture de la liquidation. Ce qui devait permettre à la nouvelle Brafaso de reprendre ses actifs et son activité commerciale. Mais la mise en œuvre de la 2^e phase des engagements de l'État concernant la relance traîne les pieds au point de désespérer les acteurs, notamment le promoteur, les employés potentiels et les populations de la commune de Komsilga qui abrite l'usine.

Pourtant, en termes de ressources à injecter, la première phase qui a mobilisé au bas mot 24 milliards, serait de loin plus coûteuse que la seconde. Les machines, dit-on, pourraient redémarrer avec quelques 6 à 8 milliards de F CFA. Mais visiblement, aucune diligence n'est constatée à ce niveau. Alors que dans ce contexte de montée vertigineuse du phénomène du chômage, le démarrage effectif des activités de l'usine pourrait donner du sourire à des milliers de Burkinabè à travers la création d'emplois directs et indirects. Toute prolongation de la réouverture induira aussi une augmentation du budget nécessaire à la relance car les installations et les équipements ne manqueront pas de se dégrader s'ils restent encore longtemps sans activités, sans entretien et sans maintenance.

Il est tout de même paradoxal et incompréhensible que l'État s'engage dans une telle opération sans la conduire jusqu'au bout avec diligence afin de se donner des éléments d'analyse de la portée de ses choix. Surtout que l'État a le choix de prendre des actions, de se faire rembourser son capital investi dans BRAFASO ou même de la racheter. Cette attitude attentiste suscite des interrogations sur les motivations réelles de l'État et de ses commis à apurer les créances de Brafaso à hauteur de 24 milliards.

Le PDG, Panguéba Mohamed Sogli, a déclaré lors d'une visite de sa société organisée en juin 2010, à l'intention d'hommes d'affaires et de représentants de l'État que « BRAFASO s'identifie comme la somme des risques que les opérateurs économiques de ce pays prennent chaque jour pour ouvrir à leur nation, la voie de la croissance et de la prospérité. Pour ce faire, elle sait compter sur le bouclier de l'État, pour lui éviter le vent dévastateur de la mondialisation pour laquelle l'Afrique en général et le Burkina Faso en particulier ne savent pas prendre les mesures idoines pour contrecarrer et sauver leur patrimoine économique identitaire ». Cet argument a dû avoir son pesant d'or lorsqu'à la demande de Brafaso, l'État a tendu sa main secourable. Mais ceci – seulement — explique-t-il cela ?

La fille du chef de l'État actionnaire de Brafaso

Brafaso est une société anonyme avec conseil d'administration. Elle a un capital de 6.000.000.000 de F CFA. À la création de la société, Sogli, actionnaire majoritaire, s'était associé à la CNSS pour boucler le capital. En 2006, une modification des statuts de la société permet à Djamila Compaoré, la fille du président Blaise Compaoré, d'entrer dans le capital tandis que la CNSS réduisait ses parts. Quelques temps après, les déboires de la société s'accroissent. L'arrêt total intervint en 2008. Puis ce fut le début d'une longue campagne judiciaire, mais aussi celle d'une phase de plaidoyer auprès des hommes d'affaires et des pouvoirs publics. Ce qui a débouché sur la signature le 23 décembre 2011 de l'accord cadre entre l'État représenté par le ministre de l'économie et des finances Lucien Marie Noël Bembamba et le PDG de Brafaso, Mohamed Pangba Sogli.

Un accord qui a déjà coûté beaucoup de milliards sans pour autant montrer à la société le bout du tunnel et partant aux contribuables, sa pertinence puisque trois ans après, tout reste en l'état.

Touwendinda Zongo

Vos commentaires

On critique la Justice dans ce pays pour souvent des choses dont on ignore les implications. La liquidation judiciaire de BRAFASO répondait à une double exigence de vérité sur sa situation et d'ouverture vers l'avenir... La relance de BRAFASO passait par la création d'une nouvelle société. Nous sommes tous peu fiers de ce qui se passe... L'argent seul ne suffit pas, dans une société aux abois, pour tout arranger. Il y a aussi, et surtout les hommes. Il y a, en effet, la responsabilité de ceux qui ont conduit la société dans ses beaux jours et dans ses mauvais jours ; c'est eux qui ont utilisé les fonds, créés des réseaux de clientèle, une image internationale, et manqué, à la fin, de sérieux et de professionnalisme. BRAFASO n'a pas subi la foudre du ciel ; ce qui est arrivé n'est pas un cas de force majeure, c'est une conjugaison de travers ! Or, la solution politique qui berçait les gens d'espoir avait un mobile bien caché que peu pouvaient imaginer... Éviter que les personnes qui ont failli, en dissipant les fonds au profit des campagnes électorales, des hommes d'État (c'est une pratique bien connue) ne soient appelées à la barre pour répondre civilement, professionnellement et pénalement. D'ailleurs que n'ont-ils pas fait, ces politiciens, pour discréditer la justice ! De sorte que vous et moi, chers frères et sœurs, n'acceptâmes pas que les juges corrompus et incompetents touchent à un seul cheveu des braves citoyens qui se sont dévoués pour la Patrie. Ouvrons les yeux ! BRAFASO doit être un déclic pour que nous allions dans la bonne voie. La Patrie ou la Mort ! Nous vaincrons !

Marc Pozmentier, DG Brakina :
« Nous sommes ouverts au dialogue, même ce week-end »
par Abdou ZOURE
<https://burkina24.com/> 29 janvier 2015

L'augmentation de 100 % des salaires revendiquée par les travailleurs de la Brakina/Sodibo (principale brasserie du Burkina), en grève depuis trois jours, n'est pas dans ses cordes, avoue le directeur général, Marc Pozmentier. « Il y a des choses qui peuvent se faire » mais il faudrait que cela soit autour d'une table, a-t-il déclaré lors d'un point de presse, ce 29 janvier 2015.

Le DG de la Brakina/Sodibo, Marc Pozmentier, invite les travailleurs en grève à s'asseoir autour de la table de discussion pour trouver une solution à la crise qui a mis les employés dehors, une première fois pour 48 heures et une deuxième fois pour 72 heures.

Pour rappel, les grévistes réclament, entre autres, une augmentation de salaires de 100 % et l'amélioration de leurs conditions de travail. L'entreprise ne peut-elle pas consentir cette augmentation de 100 %, eu égard à sa bonne santé financière et qu'exhibent ceux qui y travaillent ?

« Je ne connais pas de société dans le monde qui fixe les salaires par rapport à son chiffre d'affaires, commence le DG. Ce n'est pas une façon de gérer une entreprise en bon père de famille comme on essaie de le faire depuis des années (...).

Les 23 ou 24 milliards d'investissements qu'on a fait en 2014, il fallait bien qu'on trouve l'argent quelque part. (...) Vous avez été témoins de l'évolution de Brakina ces dernières années et cela ne peut pas se faire avec des 100 % d'augmentation de salaires ».

Salaires des expatriés. Les employés reprochent cependant à l'entreprise de pratiquer une politique salariale discriminatoire et en faveur des expatriés. 1,5 milliard de F CFA aurait été versé à 6 employés expatriés et le même montant à quelque 400 employés nationaux. « C'est impensable », rejette Pozmentier, qui déclare qu'« heureusement, ça ne fonctionne pas comme ça ».

L'augmentation des 100 % réclamée par les travailleurs n'est donc pas dans le registre du réalisable car n'étant « pas une base de discussion », selon Marc Pozmentier. Quel taux d'augmentation la direction est-elle alors prête à concéder ? Le DG dit n'avoir pas de chiffres à donner. Toutefois, ajoute-t-il, « il y a des choses qui peuvent se faire, mais il faut que le dialogue soit ouvert, il ne faudrait pas que ce soit un monologue ».

Il affirme même que la direction est prête à renouer le dialogue avec les grévistes dès ce week-end, si ces derniers sont disposés.

Pas de sanctions. La grève de 72 heures des employés expire ce 29 janvier à 00 h. Le DG espère une reprise des activités dans la sérénité. Les grévistes doivent-ils craindre des sanctions ? « Le droit de grève est un droit et nous ne revenons pas là-dessus », répond Pozmentier qui assure qu'aucune « chasse sorcières » ne sera faite. Il déplore toutefois que les grévistes aient empêché leurs collègues qui voulaient travailler de jouir de « leur droit au travail ».

Le DG espère au-dessus de tout, une reprise rapide du travail et du dialogue, car, selon ses révélations, ces 72 heures d'arrêt de travail ont empêché la production de 12 millions de bouteilles, ce qui équivaut à une perte de 2 milliards de F CFA pour les caisses de la Brakina/Sodibo et de 150 millions de F CFA de recettes pour les impôts.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Burkina Faso : Grève à Brakina/Sodibo
Le syndicat apporte des réponses aux déclarations au directeur général
<https://fr.allafrica.com/>, 25 février 2015

Sidwaya (Ouagadougou)

Dans une déclaration parvenue à la rédaction des Editions Sidwaya, le Syndicat national des travailleurs des brasseries (SYNTB) apporte des réponses aux déclarations faites par le directeur général de Brakina/Sodibo, lors de sa rencontre avec les journalistes, le 29 janvier 2015.

BUREAU NATIONAL

Le groupe français Castel dans la tourmente de la Transition au Burkina
par Nicolas Marmié
www.journaldeleconomie.com, 1^{er} avril 2015

« Castel, y en a pas, y a seulement Heineken mais c'est plus cher ». Désarroi et colère chez les nombreux Ouagalais amateurs de bière quand ils entendent cette réponse du serveur. Une pénurie frappe le millier de « maquis » (bars à ciel ouvert) qui, telles des étoiles dans la nuit, jalonnent les rues de la capitale du Burkina Faso. Un mouvement social d'une grande dureté a paralysé depuis la mi-mars la BRAKINA, la seule brasserie de Ouagadougou, propriété du groupe bordelais Castel (bières, vins et spiritueux dont le siège est à Blanquefort et numéro un en Afrique). La BRAKINA, dirigée par le Bordelais Marc Pozmentier, est officiellement sortie, le 31 mars, d'un conflit social né fin janvier sur fond de revendications salariales.

Il a fallu l'intervention personnelle de Pierre Castel, PDG du groupe éponyme, et son déplacement en urgence à Ouagadougou pour trouver une issue à cette crise dont beaucoup s'interrogeaient sur les menaces qu'elle faisait planer sur l'ordre public. Pour sceller officiellement l'accord trouvé à l'arraché et alors que les « maquis » étaient désertés par les clients, Pierre Castel a été reçu par le président de la Transition en personne, Michel Kafando.

Depuis le 24 mars, date de la reprise de la grève, BRAKINA a perdu « 500 à 600 millions de FCFA (près d'un million d'euros) par jour. Et c'est aussi 150 à 200 millions de FCFA de taxes qui ne sont pas versées à l'État », s'inquiétait le directeur général de BRAKINA. Les salariés réclamaient une augmentation de 80 % de leur salaire « alors que le moins bien payé d'entre eux gagne 5 fois le salaire minimum (35.000 FCFA/53 euros) », s'étrangle un opérateur économique de la place, interrogé par Journaldeleconomie.com, à la terrasse du Cappucino, le café le plus cher de la ville. Pierre Castel a fait, quant lui, une ultime proposition de 15 % d'augmentation pour obtenir cet accord à l'arraché. Déjà confrontés à d'incessantes pannes d'électricité qui les exaspèrent, les Ouagalais, toujours prompts à descendre dans la rue pour manifester leur colère, ne plaisaient pas plus avec la bière qu'avec le droit de grève.

Présent en Afrique depuis les années 80 et numéro un dans une dizaine de pays (Gabon; Maroc, Cameroun, Côte d'Ivoire..) le groupe Castel, concurrent vigilant du néerlandais Heineken, s'est proclamé dans son slogan publicitaire "roi d'Afrique". Le "remplaçant de Moammar Kadhafi"; comme le surnomment de nombreux Ouagalais, s'est donc vu directement confronté au climat délétère des affaires au Burkina. Depuis l'insurrection populaire d'octobre 2014, qui a vu s'effondrer le régime du président putschiste Blaise Compaoré et en attendant les prochaines élections générales d'octobre 2015, « le Pays des Hommes intègres » vit une phase de Transition exécutive.

Une période délicate, propice à de nombreux règlements de compte politiques et économiques.

Incendie à la BRAKINA : Marc Pozmentier explique
par Oui Koueta (stagiaire)
<http://www.b24tv.com/> 20 juin 2015

Trois groupes électrogènes brûlés et un arrêt de travail de 36 heures. C'est le bilan d'un incendie déclenché ce 19 juin 2015 dans l'usine des Brasseries du Burkina (BRAKINA) dans la zone industrielle de Kossodo à Ouagadougou. Un incendie déclenché après une coupure d'électricité.

Trois groupes électrogènes brûlés et un arrêt de travail de 36 heures. C'est le bilan d'un incendie déclenché ce 19 juin 2015 dans l'usine des Brasseries du Burkina (BRAKINA) dans la zone industrielle de Kossodo à Ouagadougou. Un incendie qui s'est déclenché après une coupure d'électricité.

Un incendie s'est déclaré ce vendredi aux alentours de 10 h dans le local qui abrite les groupes électrogènes de l'usine de fabrication de boissons de la BRAKINA à Kossodo.

Selon le directeur général, Marc Pozmentier, l'incendie s'est déclaré après une coupure d'électricité. Mais aucune victime humaine n'a été signalée jusque-là. Seuls des dégâts matériels sont à noter.

Bilan de l'incendie

L'équipe d'incendie n'ayant pu stopper la progression des flammes, il a fallu l'intervention des sapeurs-pompiers pour y mettre un terme. « Malheureusement les trois groupes électrogènes ont pris feu », a indiqué Marc Pozmentier. 36 heures, c'est le temps que mettra la société avant de reprendre ses activités.

Mais pour lui, l'important est qu'il n'y a eu aucun blessé. De ce fait l'optimisme règne malgré tout chez le directeur de la société.

Marc Pozmentier garde surtout l'espoir que la SONABEL ne leur fasse plus de « faux coup ». C'est seulement ainsi qu'ils pourront « travailler en direct » sans nul besoin de recourir à leurs groupes électrogènes.

Burkina : 84 étrangers naturalisés
Ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme
24 novembre 2016
et Ignace Ismaël NABOLE
burkina24.com, 24 novembre 2016

Marc Jacques Christian Pozmentier, né le 21 janvier 1970 à Bordeaux, de Serge Nathan Pozmentier et de Hélène Emilienne Modica, directeur général de la Société distribution de boissons (SODIBO), domicilié à Ouaga 2000, a été naturalisé burkinabè.

Brakina/SODIBO : 25 cavistes suspendus
par Joël BOUDA
<https://www.leconomistedufaso.com/>, 5 décembre 2016

Ce qui semblait une rumeur a été confirmé. Après près de huit ans de service au Burkina Faso, Marc Pozmentier quitte son poste de directeur général de la société Brakina pour la Solibra, filiale du groupe Castel, à Abidjan ¹.

À la veille de ce départ, que retenir du passage de l'homme à la tête de la Brakina ? Retour sur quelques points saillants qui ont rythmé la vie de la Brakina sous la direction de Marc Pozmentier.

Le dernier fait en date concerne l'introduction d'un nouveau contrat de distribution de boissons. Tout commence en mars 2016. Un nouveau contrat est présenté aux cavistes. Dans son contenu, le contrat hausse le nombre de produits à écouler pour prétendre obtenir une ristourne consistante. Cette ristourne, selon la Brakina, n'est pas un salaire pour le caviste et ne remplace pas la marge directe découlant de la vente des produits. Elle est un système de motivation en direction des cavistes les plus performants.

Elle s'apprécie par l'atteinte d'un seuil de vente qui serait de 20.000 colis pour les cavistes qui se ravitaillent à Kossodo et 10.000 colis pour les cavistes de Bobo-Dioulasso, la ZAD, Koupéla et Koudougou. Les distributeurs avaient trois mois pour se conformer au nouveau contrat ; dans le cas contraire, ils verraient leurs contrats résiliés. L'entrée en vigueur du nouveau contrat dès le 1^{er} mai 2016 a fait des malheureux, puisqu'elle a entraîné la rupture de contrats de 25 de cavistes. Cet assainissement du milieu de la distribution des produits de la Brakina n'est pas bien apprécié par tous les cavistes qui entendent exprimer leur mécontentement. Ils estiment que la mesure a semé un vent de panique dans le milieu, parce que de nombreux distributeurs craignent la suspension très prochaine de leurs contrats. Déjà, les 25 contrats suspendus ont fait perdre à de nombreux travailleurs des emplois. Le nombre d'emplois perdus tend vers le millier, selon les estimations des cavistes mécontents.

Le plaidoyer qu'ils ont mené a permis au ministère du Commerce de regrouper les 2 parties lors d'une réunion, mais un terrain d'entente n'a pas été trouvé. Cette affaire rappelle une autre qui a opposé la société aux cavistes en 2011 suite au projet de mise en place d'un transporteur unique des produits Brakina.

Cette mesure consistait pour la Brakina à livrer directement ses produits aux cavistes, mais le projet ne verra pas le jour parce que rejeté par les cavistes et cela malgré la médiation d'éminentes personnalités. Pourtant, du côté de la Brakina, on estime avoir investi plus d'un milliard de FCFA dans ce projet afin de moderniser la chaîne de distribution. Comme quoi, les innovations de la Brakina ne sont pas toujours en phase avec les attentes des cavistes. Le nouveau contrat en vigueur depuis mai 2016 est intervenu après une série de grèves des travailleurs de la Brakina au premier trimestre de l'année 2015. Le mouvement a entraîné l'arrêt de la production et de la distribution des produits.

Une rupture de stocks a été la cause de la fermeture temporaire de plusieurs débits de boissons. Un terrain d'entente a été trouvé entre les deux parties, mais la société a dû faire face à l'incendie de son groupe électrogène en juin 2015.

La Brakina a aussi fait face au couvre-feu institué après le coup d'État raté de septembre 2015, qui est resté en vigueur jusqu'en janvier 2016. La fermeture des bars, maquis et restaurants à cause du couvre-feu, très tôt les soirées, a entraîné des méventes importantes. C'est après avoir traversé ces hauts et ces bas que Marc Pozmentier dépose ses bagages à Abidjan.

À Abidjan, Marc Pozmentier prendra fonction à la Solibra, filiale du groupe Castel. Sur le territoire ivoirien, le groupe Castel rencontrera bientôt un concurrent de taille. Il s'agit de Brassivoire, une entreprise qui commercialisera des produits Heineken. La

¹ En réalité, Pozmentier n'est parti qu'en janvier 2000 et pour Madagascar.

construction de la brasserie est sur le point de finir avec le soutien de CFAO. Brassivoire est détenue à 51 % par Heineken et 49 % par CFAO. Elle entrera en production selon les informations en début 2017.

Le coût de l'investissement est de 150 milliards de FCFA. Brassivoire compte exporter ses produits vers les pays de la sous-région, notamment le Burkina Faso.

Grossistes radiés

- 1- Ouédraogo Tréboul
 - 2- Cave Paspanga (Damiba Yvette)
 - 3- Sowif
 - 4- Simporé Bernadette
 - 5- Ouédraogo Jean Paul
 - 6- Kaboré Madi
 - 7- Cave Simporé Honoré
 - 8- Sinini Hamado
 - 9- Ouédraogo Moussa
 - 10- Sangli Albert
 - 11- Atiou Albertine
 - 12- Beyi Roland (ANCOR International)
 - 13- Francfort Services
 - 14- Ouédraogo Georges
 - 15- Sawadogo Guesba
 - 16- Bouda Enock (Alpha Oméga)
 - 17- Malgoubri François
 - 18- SOGOGES
 - 19- Société Mak N'Guess
 - 20- ACOR
 - 21- Groupe Obouf
 - 22- Ouédraogo Joseph Aimé
 - 23- Ouédraogo Aïma
 - 24- Dianda Daniel
 - 25- Guïro
-

Face à face : avec l'arrivée de Libs au Burkina Faso,
le brasseur Brakina sous pression
par Nadoun Coulibaly, à Ouagadougou
(*Jeune Afrique*, 8 mars 2019)

Installé depuis fin janvier dans sa nouvelle brasserie à Gampéla, dans la banlieue de Ouagadougou, l'indien Laksi Industries Benin (Libs) vient de démarrer la commercialisation de sa bière, Marina. Pour Brakina, filiale de Groupe Castel, jusqu'ici unique brasseur du Burkina Faso, c'est la fin d'un quasi-monopole.

D'une capacité de 430.000 hectolitres par an, l'usine a déjà nécessité plus de 11 milliards de F CFA (16,8 millions d'euros) d'investissement sur un total prévu de 20 milliards.

Elle bénéficie notamment de la technologie du groupe allemand KHS, fabricant de systèmes de remplissage et de conditionnement. « Je ne fais pas concurrence à Brakina en matière de prix. Le marché du pays étant en pleine croissance, nous estimons qu'il y a de la place pour une deuxième brasserie », prévient, prudent, Manoj

Lakhi Vaswani, fondateur du groupe. La bière Marina est vendue 700 F CFA la bouteille de 66 cl, quand Brakina vend son produit premium, Beaufort, 800 F CFA.

Libs compte agrandir sa gamme

Sans attendre, Libs annonce déjà son intention d'étoffer sa gamme de produits. « Nous allons aussi produire des sucreries en bouteille dès le mois de juillet », déclare M. Vaswani, comme du Sipa orange, de la limonade, des jus d'ananas ou de pamplemousse. Natif de Kumasi, au Ghana, Manoj Lakhi Vaswani, 49 ans, a fait ses armes dans l'industrie des boissons au début des années 1990 en commercialisant les bières Holsein, d'origine allemande. Avant de piloter l'usine du Burkina Faso, il dirigeait le groupe indien au Bénin.

Face à ce nouveau compétiteur, la filiale Brakina – dirigée par Marc Pozmentier qui commercialise d'autres marques comme Sobbra, Flag et est aussi embouteilleur pour Coca-Cola – fourbit néanmoins ses armes pour garder la main. D'autant que le consortium formé par CFAO-Heineken pourrait à son tour très prochainement prendre pied dans le pays. Selon nos informations, Brakina pourrait encore investir 20 milliards de F CFA cette année, après les 100 milliards déjà mobilisés au cours des trois dernières années, afin d'accroître sa capacité de production qui atteint déjà 4 millions de bouteilles par jour.

Paul-Henri SELOSSE

2019-maintenant [2023]

Direction technique et industrielle de la filiale du groupe Castel au Burkina Faso.

Membre du comité de direction.

2 usines produisant 4.000 000 hl/an de bière/boissons gazeuses/eaux.

Le directeur général Marc POZMENTIER
débloque 100 millions F.CFA pour soutenir les déplacés
par Hervé David HONLA
<https://oxygenemag.info/> 13 novembre 2019

Des larmes de joie

Lors de la présentation le 12 novembre 2019 de la politique la responsabilité sociale d'entreprise (RSE) de la BRAKINA, le directeur général a annoncé le déblocage d'une coquette somme de cent millions (100.000.000 FCFA) pour soutenir les déplacés.

La responsabilité sociale d'entreprise consiste pour une entreprise à tenir compte de son impact dans la société qui l'accueille. Pour ce faire faire, ladite société dans son ensemble devrait faire partie de la politique des entreprises. En somme, cette responsabilité fait partie de la gouvernance d'entreprise et touche généralement chaque aspect de l'entreprise. Notamment, l'exploitation, les ressources humaines, la fabrication, la chaîne d'approvisionnement, la santé et la sécurité.

Pour le cas précis de cette action de la BRAKINA, qui a été accueillie par un tonnerre d'applaudissement sur les réseaux sociaux, par le peuple burkinabè ; c'est le soutien d'organismes de bienfaisance à l'endroit de la communauté burkinabè.

Ce geste, à n'en pas douter, réconforte cette bonne relation et réputation que la Société de Brasseries du Burkina possède au Faso. Il attire non seulement une attention positive, mais également, il vient à point nommé au regard de cette spirale de violence qui dissémine la Nation entière.

En présentant la politique RSE de BRAKINA, le directeur du développement durable, Souleymane OUATTARA a exposé les six piliers de cette politique RSE de BRAKINA qui s'articule autour : du renforcement de la sécurité et des conditions de travail ; de la capacité à être un acteur intègre et engagé ; de soutenir les communautés ; de répondre aux attentes des consommateurs ; de renforcer les compétences de leurs collaborateurs et enfin de préserver l'environnement.

De façon générale, les entrepreneurs de spectacles au Burkina Faso, ont toujours indexé la Société des Brasseries du Burkina comme étant leur principale cible en matière de sponsoring. Certains vouent une admiration démesurée pour cette structure, d'autres gardent une appréciation modérée. Tout compte fait, la BRAKINA dans toute sa globalité, a toujours répondu aux sollicitations des promoteurs d'évènements. Avec ce geste on ne plus salulaire, elle se présente aujourd'hui comme une entreprise complètement absorbée dans l'environnement communautaire burkinabè. Elle partage les joies et les peines des Burkinabè sans aucun clivage. Gérée par le groupe CASTEL, la Société des Brasseries du Burkina passe aujourd'hui pour être un modèle dans le secteur privé, non seulement qui contribue à la promotion du showbiz burkinabè, mais participe activement aux actions de bienfaisance.

Ce geste du directeur général Marc POZMENTIER, a non seulement fait couler beaucoup de larmes de joie aux différents déplacés, mais l'opinion nationale s'est senti galvanisée.

Ce n'est pas le premier geste que la BRAKINA fait au Burkina Faso. Des exemples sont légions, mais celui-ci arrive à un moment où, les uns et les autres se demandent «Pourquoi une telle atrocité dans le Pays de Thomas Sankara ? Pays qui doit sa réputation mondiale grâce à son hospitalité».

Avec environ plus 100 milliards de F CFA de chiffre d'affaires et approximativement, 5.7 millions d'hectolitres (toutes boissons confondues) vendues en 2018 et surtout plus de 30 milliard de F CFA reversés à l'État au titre d'impôts et taxes (selon Global Memory), la BRAKINA est un immense paquebot dans l'industrie burkinabè. Elle peut aujourd'hui se glorifier de sa bonne santé et sa stabilité.

Malgré une situation sécuritaire très fragile, les sociétés installées au Burkina Faso, ont réalisé un chiffre en croissance de 12,9% en 2018, en repli de 6,68 points par rapport au taux de croissance de 19,60% observé en 2017. Selon les propos du Premier ministre Christophe Marie Joseph Dabiré. Le résultat global serait passé de 139,56 milliards de F CFA en 2017 à 172,66 milliards en 2018. La contribution de ces entreprises publiques au budget de l'État s'est accru de plus 55 milliards de F CFA.

En somme, 21 sociétés d'État au Burkina Faso ont réalisé pour le compte de l'année 2018, un chiffre d'affaires global de 172,66 milliards F CFA, en croissance de plus de 12 % par rapport à 2017. La BRAKINA ne devrait pas être seule !

Nomination
par Aurelie Benoit
Africabusinessplus.com, 28 juin 2020

Début janvier, Marc Pozmentier a quitté ses fonctions de directeur général de Brasseries du Burkina (Brakina) – la filiale de Castel en activité depuis 1977 – pour rejoindre Madagascar et y superviser une autre entité du groupe, la société Star Madagascar.

Audience : le DG de la Brakina chez le MCIA

Ministère du Développement industriel, du Commerce, de l'Artisanat et des PME
27 février 2020

Le nouveau directeur général de la Brasserie du Burkina (Brakina), monsieur Francis Ambroise, a été reçu en audience par le Ministre en charge de l'industrie, Harouna Kaboré, ce jeudi 27 février 2020.

Une visite de courtoisie a dit le nouveau patron de la Brakina. Monsieur Ambroise, qui a pris fonction à la tête de Brakina en décembre 2019, dit avoir échangé également avec le ministre sur les perspectives de développement des activités de la Brakina au Burkina Faso.

Lle marché burkinabé de la bière sous pression
d'après BAMBIO Z. François
<https://www.investirauburkina.net/> 6 juin 2020

.....
Sérieux rebattage des cartes sur le marché de la bière avec l'entrée d'un nouveau concurrent dans un pays déjà inondé de plus de 40 marques de bières selon le site beerafrica.com.

Arrivée sur le marché en début 2019, avec à sa tête l'homme d'affaires indien VASWANI Manoj Lakhi, LIBS Brasserie Sarl nourrit de grandes ambitions et affûte déjà ses armes...

Implantée à Gampéla sur une superficie de 39.040 m² dans la commune de Saaba, aux environs de Ouagadougou, LIBS Brasserie a lancé une première bière dénommée « Marina », puis, en juillet 2019, une seconde baptisée « LIBS », qui a visiblement conquis le cœur des Burkinabé.

Avec une centaine d'employés, la brasserie affiche fièrement son ambition de développer des boissons de qualité et de contribuer au rayonnement de la culture brassicole au Burkina Faso (!).

LIBS Brasserie, bien que jeune, jouit déjà d'atouts inouïs...

BRAKINA a riposté en lançant DOPPEL MUNICH en janvier dernier, sa nouvelle bière au gabarit robuste.

Selon jeuneafrique, Brakina pourrait investir 20 milliards de F.CFA par an pour accroître sa capacité de production qui atteint déjà 4 millions de bouteilles par jour, et maintenir son leadership...

Tout compte fait, le marché burkinabé de la bière jouit d'un fort potentiel. Selon une enquête de la police municipale, la ville de Ouagadougou comptait à elle seule, en juin-juillet 2014, 3.800 débits de boissons, dont 279 bars, 1.383 buvettes, 1.705 kiosques, 93 jardins, 25 boîtes de nuit, 99 caves, 286 cabarets, 250 restaurants...

Dans quelques années, « ça pourrait brasser » encore plus fort.

2021 : Nouvelle dénomination :
BOISSONS RAFRAÎCHISSANTES DU BURKINA FASO

UN ANTIIMPÉRIALISTE NOSTALGIQUE DU ROUET, DE LA LAMPE À HUILE ET DE LA MARINE À VOILE

Les ravages de l'industrie brassicole en Afrique ²
par Olivier Roy
Révolution. Tendances marxiste internationale
<https://www.marxiste.org/> 11 octobre 2022

.....
La ruine des artisans

L'Afrique est progressivement devenue le nouveau paradis de l'industrie brassicole, étant entendu que le paradis des uns repose sur l'enfer des autres. Au Burkina Faso, par exemple, la population pouvait consommer, chaque année, jusqu'à 60 millions de litres de dolo, une bière artisanale obtenue à partir de la fermentation des graines de sorgho produit par les paysans. On évaluait alors à près de 420.000 le nombre de personnes – essentiellement des femmes – qui travaillaient à plein temps ou à temps partiel dans l'activité de production artisanale de dolo. En 1960, sous l'impulsion de capitaux français, la société Bravolta fut créée, qui prit le nom de Brakina après son rachat par Castel. La production artisanale de dolo chuta alors au même rythme que la production industrielle de bière augmentait : de 30 millions de litres en 1977, celle-ci passa à un peu plus de 65 millions de litres en 1980.

Dans *Le Monde Diplomatique* de mars 1984, Bonaventure Traoré expliquait : « Les grandes industries, installées avec des capitaux massifs, se maintiennent, concurrencent les activités artisanales similaires et les ruinent grâce aux conditions avantageuses accordées par l'État. Elles exploitent ainsi une main-d'œuvre bon marché en mettant au chômage un nombre infiniment plus important d'artisans, tandis que les bénéfices de l'opération sont accaparés par les sociétés multinationales ³. »

Nous conseillons au « marxiste » Olivier Roy
de relire (ou plutôt lire) les classiques

« La bourgeoisie a joué dans l'histoire un rôle essentiellement révolutionnaire. Partout où elle a conquis le pouvoir, elle a foulé aux pieds les relations féodales, patriarcales et idylliques... La bourgeoisie n'existe qu'à la condition de révolutionner sans cesse les instruments de travail, ce qui veut dire le mode de production, ce qui veut dire tous les rapports sociaux. La conservation de l'ancien mode de production était, au contraire, la première condition d'existence de toutes les classes industrielles antérieures. Ce bouleversement continu des modes de production, ce constant ébranlement de tout le système social, cette agitation et cette insécurité perpétuelles,

² Article faisant appel au sensationnalisme, à l'amalgame entre empires anglais et français, et comportant des erreurs factuelles. Ainsi Heineken ne possédait pas des brasseries au Maroc et en Égypte dès 1930 (il racheta seulement deux brasseries en Égypte à la fin des années 30). Interbrew (en réalité Stella-Artois) ne s'installa pas après la Seconde Guerre mondiale au Sénégal et en Centrafrique mais en Côte-d'Ivoire en 1958 (Solibra, avec la famille Dayan) et à Bangui en 1970 (suite à une OPA amicale sur Motte-Cordonnier).

³ Canette de bière oualeb de dolo, Bonaventure Traoré, *Le Monde diplomatique*, mars 1984.

distinguent l'époque bourgeoise de toutes les précédentes. Tous les rapports sociaux traditionnels et figés, avec leur cortège de croyances et d'idées admises et vénérées se dissolvent; celles qui les remplacent deviennent surannées avant de se cristalliser. Tout ce qui était solide et stable est ébranlé, tout ce qui était sacré est profané; et les hommes sont forcés, enfin, d'envisager leurs conditions d'existence et leurs relations réciproques avec des yeux dégrisés... La bourgeoisie, depuis son avènement, à peine séculaire, a créé des forces productives plus variées et plus colossales que toutes les générations passées prises ensemble, etc. » (Marx, *Manifeste du parti communiste*, 1848)

Brakina renforce son leadership
Marché de la bière : Libs progresse, Brakina renforce son leadership
<https://www.investirauburkina.net/> 13 octobre 2021

La bataille de positionnement sur le marché de la bière au Burkina Faso se poursuit entre Brakina, le leader historique de la bière au Burkina Faso, et Libs brasserie Burkina.

Arrivée sur le marché de la bière en début 2019, LIBS Brasserie avait marqué son territoire en lançant deux bières la même année.

Après la mise sur le marché de sa première bière Marina, brassée en février 2019 à 4,5 % d'alcool et conditionnée en bouteilles de 65 cl et 33 cl, LIBS Brasserie a enchaîné avec le lancement de sa deuxième bière Libs en juillet 2019, disponible en bouteille de 65 cl avec un taux d'alcool de 4,2% et entièrement brassée à base du maïs local du Burkina Faso.

Cette entrée fracassante a permis à Libs Brasserie de partager le marché avec BRAKINA, société de brasserie du groupe Castel, leader historique de la bière au Burkina Faso.

Libs, d'entrée de jeu, a su faire adopter ses bières par les consommateurs burkinabé qui les apprécient non seulement pour leur goût mais aussi pour leurs prix abordables.

Pour maintenir le cap face à la BRAKINA qui alimente déjà le marché de sa vaste gamme de bières (Sobbra, Brakina, Castel Beer, Flag Spéciale, Beaufort Lager, Guinness, Doppel Munich), de boissons gazeuses, maltées et énergisantes, Libs brasserie accélère le développement de nouveaux produits concurrents.

De sa première « Marina », Libs brasserie est aujourd'hui à sa 5^e bière « LIBS Sorgho », brassée à base du sorgho local avec un taux d'alcool de 4,2 % et conditionnée en bouteilles de 65 cl et 33 cl.

Tout comme son concurrent BRAKINA avec sa Malta Guinness une bière sans alcool et sa limonade CHILL, Libs Brasserie s'est également attelée à conquérir les jeunes consommateurs et les amateurs des bières légères et sucrées. L'Indien a également mis sur le marché LIBS Malt, sans alcool et LIBS Panaché un mélange de bière et de limonade à 2 % d'alcool.

Libs Brasserie teste toutes les niches du marché de la bière pour ne rien laisser. Elle n'a pas tardé à mettre sur le marché HENDER sa bière premium brassée à base de malt d'orge et de houblon, avec un taux d'alcool de 6,1 % pour rivaliser avec les bières Guinness (7,5 % d'alcool) et Doppel Munich (6,5 % d'alcool) de son concurrent BRAKINA.

Libs Brasserie utilise de façon accrue les céréales locales (maïs et sorgho) comme matières premières pour la fabrication de ses bières, tout comme son concurrent BRAKINA.

Toutes les niches du marché de la bière sont à prendre dans cette guerre entre les deux brasseries qui usent de slogans marketing innovants et irrésistibles : « Révèle ta force intérieure », « Made for more », « Au cœur de la fraîcheur », « La bière du moment », « Il faut la goûter pour comprendre », « la bière des Hommes Intègres » etc.

Bien qu'ayant une bonne expérience dans la bière, le brasseur indien Libs de Manoi Lakhi Vaswani fait face à un concurrent au grand gabarit pour qui le Burkina Faso reste une terre conquise.

L'un des atouts de BRAKINA reste sa forte expérience qui remonte aux années 1960 et sa connaissance poussée du marché burkinabé de la bière. Face à un tel concurrent, les coups sont parfois imprévisibles tout comme aux jeux d'échecs.

BRAKINA : un plan d'investissement 2021-2022 de 30 milliards de F.CFA (45 millions €)

Au Burkina Faso, la BRAKINA occupe une position de leader sur le marché de la bière depuis plusieurs années et dispose d'une grosse artillerie.

La brasserie dispose de 5 centres de distribution, 182 distributeurs, 800 sous-dépôts et 26.000 points de ventes repartis sur toute l'étendue du territoire burkinabé, en grande surface, dans les maquis et au plus près des clients via un réseau de mini points de vente tenus par des commerçantes.

Les ventes de la brasserie ont augmenté pendant la crise du Covid 19, créant ainsi plus de 20.000 emplois indépendants supplémentaires depuis mars 2020.

La Brakina va encore injecter 30 milliards de F.CFA sur la période 2021-2022 pour consolider son monopole sur la bière au Burkina Faso, selon la Direction générale du trésor français.

La Brakina utilise le maïs produit localement par les cultivateurs burkinabé pour la fabrication de sa bière. En 2020, la brasserie a acheté 10.200 tonnes de maïs pour la production de sa bière. La société illustre donc parfaitement le concept du « consommons burkinabé » prôné ces dernières années par les autorités burkinabé.

L'usine de la BRAKINA à Ouagadougou emploie plus de 1.660 salariés, essentiellement burkinabé. Cette doyenne de la bière au Burkina Faso gère un important réseau de sous-traitants fort de plus de 500.000 emplois indirects.

La BRAKINA est également très active sur le terrain au Burkina Faso, au travers de nombreuses actions sociales, telles que le don d'une enveloppe de 250 millions de F. CFA à l'État burkinabé dans le cadre de la lutte contre la COVID-19, le sponsoring de nombreux événements sportifs, culturels, festifs, et le soutien aux jeunes talents via le Prix Castel.

L'usine recycle systématiquement les bouteilles en verre et fabrique les bouteilles en plastique selon des procédés à la pointe de la technologie.

L'ambition de la BRAKINA est aujourd'hui de poursuivre l'intégration au Burkina de sa ligne de production, notamment à travers des partenariats avec d'autres sociétés expertes dans leur domaine. On parle déjà d'un partenariat à venir avec une usine burkinabé de fabrication de cagettes en plastique.

Vue l'agitation du marché de la bière et l'investissement pharaonique de Brakina, les burkinabé pourraient encore déguster de nouvelles bières dans les maquis, bars, caves et restaurants ...

Burkina Faso : BRAKINA sort une nouvelle boisson baptisée « Racines »
par Lazard KOLA
<https://faso7.com/> 12 février 2023



Félix Sanon, directeur commercial et marketing de la SODIBO

La Société de Distribution de Boissons (SODIBO) a procédé au lancement d'un nouveau produit dénommé « Racines », ce samedi 11 février 2023 à Ouagadougou.

Il s'agit d'une boisson faite à la base d'un cocktail alcoolisé à base d'extraits et d'arômes naturels africains. Cette nouvelle boisson « Racines », selon Felix Sanon, directeur commercial et marketing de BRAKINA/SODIBO, cette nouvelle boisson rentre dans le cadre de la nouvelle dynamique d'innovation de BRAKINA qui cherche toujours à satisfaire les besoins des consommateurs.

« Nous avons ouvert un nouveau segment de produit de boisson alcoolisé qui est le segment des boissons qu'on appelle Alco-mix. Donc, c'est un mélange d'extraits naturels, d'extraits de racines plus de l'alcool dosé à 5,5 %. C'est un nouveau produit qui va apporter un nouveau style, un nouveau mode de consommation », s'est-il exprimé.

Par ailleurs, il a fait savoir qu'en plus des bières aromatisées tels que « Chill » et « Téquila », la boisson « Racines » vient également répondre aux besoins et aux attentes des consommateurs. Pour lui, cette boisson rappelle des anciennes pratiques africaines en matière médicale, c'est-à-dire, la décoction provenant des racines et des sources sur le plan traditionnel.

« Nous avons trouvé que c'est très bien de pouvoir offrir au public une boisson qui tire vers nos valeurs traditionnelles en termes de consommation de boisson », a laissé entendre Felix Sanon.



Carlos Ouédraogo, chef marché boissons alcoolisées à la SODIBO

Sur la caractéristique proprement dite de la boisson « Racines », Carlos Ouédraogo, Chef de marché bière, vin et alcool mix de la SODIBO, a fait savoir que « Racines » n'est pas une bière, mais un cocktail alcoolisé fait d'extraits et d'arômes naturels africains, des ingrédients de racines, les feuilles d'armoise, de l'orange amère et bien d'autres ingrédients.

« C'est un nouveau produit qui va apporter un nouveau style, un nouveau mode de consommation » (Félix Sanon)

À l'entendre, cette boisson s'adresse aux femmes et aux hommes dont l'âge est compris entre « 21 et 35 ans » qui aspirent à la liberté, qui aspirent à une Afrique forte, qui croient à la puissance de l'Afrique, à sa réalisation et à la défense de son identité en la mettant en valeur.

« Nous proposons Racines, produit local, avec des ingrédients de chez nous. (...) Au-delà du produit, Racines, c'est une marque qui veut célébrer notre culture. C'est une marque à laquelle nous devons nous identifier », a-t-il précisé.

Olivier Bamouni, promoteur du Festival Garba, a pris part à la cérémonie du lancement du nouveau « Racines ». Après avoir dégusté cette nouvelle boisson, il estime qu'elle est très bonne à boire.

« J'ai trouvé bon le tout nouveau bébé de la BRAKINA, Racines. J'ai même dégusté ce produit. En tout cas, c'est très bon en termes de positionnement. (...) En termes de concurrence. « Racines » sera le meilleur produit », s'est-il exprimé.

Il faut noter que la boisson « Racines » est disponible dans tous les coins de vente de la SODIBO. La boisson coûte 600 F CFA la bouteille. Aussi, l'artiste musicien Donsharp de Batoro a été fait ambassadeur de la boisson « Racines » au cours de cette cérémonie.



« C'est un nouveau produit qui va apporter un nouveau style,
un nouveau mode de consommation » (Félix Sanon)

Le nouveau directeur général de la Brakina
reçu par le ministre en charge du commerce
par Serge Pacôme ZONGO
<https://burkina24.com/> 13/02/2023

Le Ministre du Développement Industriel, du Commerce, de l'Artisanat et des Petites et Moyennes Entreprises, monsieur Serge Gnaniodem Poda, a reçu le lundi 13 février 2023 à son cabinet, le nouveau directeur général de la Brakina, monsieur Laurent Covet, accompagné de monsieur Francis Ambroise, directeur sortant de la Brakina.

Le nouveau Directeur dit être venu présenter ses civilités à monsieur le ministre et l'inviter à visiter leur nouveau site de Kossodo.

Monsieur Laurent Covet a salué la disponibilité du Ministre du Développement Industriel, du Commerce, de l'Artisanat et des PME et s'est dit ravi des échanges.

<https://www.brakina-bf.com>
16 août 2023

Société de référence du secteur des boissons alcoolisées et non alcoolisées au Burkina depuis 1990, les Boissons Rafraîchissantes du Burkina Faso – BRAKINA – est connue notamment pour ses deux bières phares : la Brakina et la Sobbra. Depuis, les brasseries n'ont cessé de se développer et rayonnent aujourd'hui autour de leurs deux usines implantées à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso.

Toutes les bières de BRAKINA sont produites en partie avec du maïs burkinabè assurant un revenu non négligeable à la filière agricole nationale.

[brakina-bf.com](https://www.brakina-bf.com)

+ 10 lignes d'embouteillage.
+ 2.500 emplois
+ 10 marques.
